

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**



**SIPH – SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS
INITIÉE PAR**

La Compagnie Financière Michelin SCmA



Agissant de concert avec SIFCA

PRÉSENTÉE PAR



ODDO BHF

**COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU DOCUMENT
« AUTRES INFORMATIONS » RELATIF AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT
JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ La Compagnie Financière
Michelin SCmA**

TERMES DE L'OFFRE

85 € par action SIPH

DURÉE DE L'OFFRE : 15 jours de négociation

Le présent communiqué, établi par la Compagnie Financière Michelin SCmA, est diffusé en application des dispositions des articles 231-27 1° et 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

En application de l'article L.621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité du 20 juin 2017, apposé le visa n°17-281 en date du 20 juin 2017 sur la note d'information établie par la Compagnie Financière Michelin SCmA relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par cette dernière, de concert avec SIFCA, visant les actions SIPH non encore détenues par le concert (l'« Offre »).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

La note d'information, visée par l'AMF, est disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Michelin (www.michelin.com) et peut être obtenue sans frais auprès de :

CFM
c/o Manufacture Française des
Pneumatiques Michelin
DGD / ST – Bâtiment SL
23 place des Carmes-Déchaux
63040 Clermont-Ferrand cedex 9

Oddo & Cie
12, boulevard de la Madeleine
75440 Paris Cedex 09

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 I du règlement général de l'AMF, le document présentant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Compagnie Financière Michelin SCmA, a été déposé auprès de l'AMF le 20 juin 2017 et mis à la disposition du public le 21 juin 2017 selon les mêmes modalités.

AVIS IMPORTANT

Dans le cas où le nombre d'actions non présentées à l'offre publique d'achat simplifiée par les actionnaires minoritaires de la société SIPH ne représenterait pas, à l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, plus de 5% du capital ou des droits de vote de SIPH, la Compagnie Financière Michelin SCmA, agissant de concert avec SIFCA, sollicitera, dans un délai de trois mois à l'issue de la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, conformément aux articles L. 433-4 III du Code monétaire et financier et 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF, la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions de SIPH non apportées à l'offre publique d'achat simplifiée moyennant une indemnisation égale au prix par action SIPH offert dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée, nette de tous frais

CONTACT

Relations Investisseurs

Valérie Magloire
+33 (0) 1 78 76 45 37
+33 (0) 6 76 21 88 12 (mobile)
valerie.magloire@michelin.com

Matthieu Dewavrin
+33 (0) 4 73 32 18 02
+33 (0) 6 71 14 17 05 (mobile)
matthieu.dewavrin@michelin.com

Humbert de Feydeau
+33 (0) 4 73 32 68 39
+33 (0) 6 82 22 39 78 (mobile)
humbert.de-feydeau@michelin.com

Relations Presse

Corinne Meutey
+33 (0) 1 78 76 45 27
+33 (0) 6 08 00 13 85 (mobile)
corinne.meutey@michelin.com

Actionnaires Individuels

Jacques Engasser
+33 (0) 4 73 98 59 08
jacques.engasser@michelin.com